



Syndicat National
FSU-FINANCES
173 rue de Charenton
75012 Paris

www.fsufinances.fr

N'hésitez pas à contacter vos militants FSU-Finances 79 pour toutes questions ou demandes d'informations :

- Yannick LORRE, Secrétaire
- Virginie BALA, Trésorière



Vous pouvez consulter le site internet de FSU-Finances via Ulysse 79, aux rubriques « Vie pratique/Syndicats »

Pour mettre à jour les différentes pages d'Ulysse 79, n'oubliez pas de les actualiser avec la touche F5.



Selon l'Organisation Internationale du Travail, il n'y a de dialogue social que si la relation entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs est fondée sur la négociation, la consultation et l'échange d'informations.

Halte au simulacre de dialogue social !

À la DGFIP, force est de constater que la négociation est **le parent pauvre** du dialogue social. Quant à la concertation, elle apparaît à maints égards comme formelle, figée dans **un jeu de rôles**.

Outre le respect des droits fondamentaux que sont la liberté syndicale et la négociation collective, un dialogue social prolifique implique également que toutes les organisations syndicales aient les moyens d'être fortes et indépendantes.

Renforcer les organisations syndicales constitue, par conséquent, une condition à l'efficacité du dialogue social en donnant à ce dernier plus de densité, d'amplitude et de vigueur.

Oui à plus de démocratie et d'équité à la DGFIP

Les règles actuelles fixant la représentativité des organisations syndicales à la DGFIP ont pour effet de favoriser les syndicats implantés sur l'ensemble du territoire et ce, au détriment d'organisations souvent plus petites mais tout aussi légitimes en démocratie.

Or, sans représentativité, les organisations syndicales n'ont pas le droit d'accéder aux locaux syndicaux, d'organiser des HMI (Heures Mensuelles d'Information) ou bien encore de procéder aux visites des services de leur ressort géographique. Est-ce équitable ? Est-ce dans l'intérêt des agents ? Bien évidemment, à ces deux questions, la réponse est non.

Attachée au développement des droits démocratiques en toutes circonstances, FSU-Finances milite, depuis des années, pour **modifier les règles des modes de scrutins professionnels** à la DGFIP en souhaitant, notamment, appliquer la règle de la proportionnelle intégrale pour tous les scrutins de la DGFIP.

Pourquoi ?

Pour permettre à des syndicats, comme le nôtre, de pouvoir agir encore plus efficacement dans la défense des personnels et du service public grâce à une meilleure information.

Afin que se renforcent les droits syndicaux et le caractère démocratique de nos instances représentatives, **signer la pétition « Plus de démocratie à la DGFIP »** sur le site internet de FSU-Finances.

Par avance, soyez-en remercié(e) car c'est dans la diversité des opinions et des représentations que se forge chaque jour la démocratie.